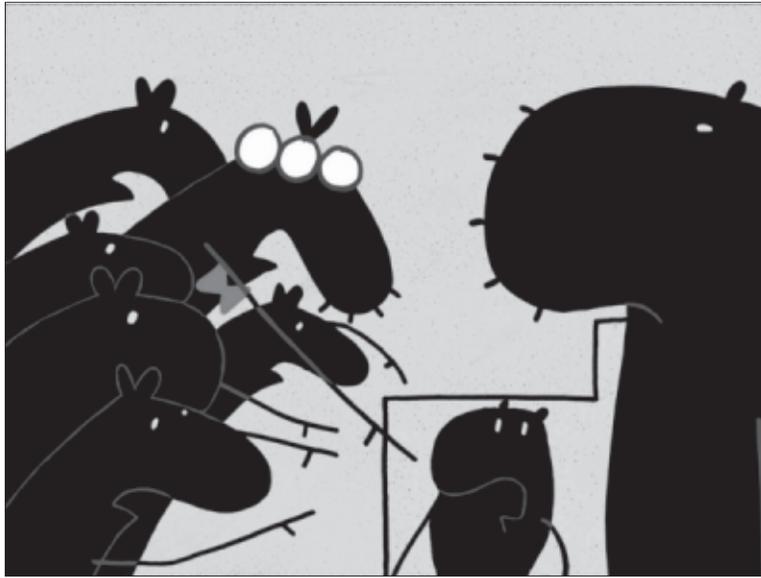


Mesures positives pour contrer l'intimidation

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Cette campagne nationale de sensibilisation est une initiative conjointe du Conseil canadien de la sécurité et de l'Office national du film du Canada, avec l'appui de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, initiative du gouvernement du Canada qui a pour but d'aider les Canadiens et les Canadiennes à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité et de la victimisation. Le programme est parrainé par Jeunesse, J'écoute, l'Association canadienne des chefs de police et la Gendarmerie royale du Canada.

Dessin : La Danse des brutes, une production de l'Office national du film du Canada



Le présent guide vise à vous fournir un point de départ pour aborder le problème de l'intimidation dans votre classe, dans la cour de récréation et dans toute l'école. Il est basé sur une démarche de collaboration entre l'enseignant et les élèves qui devront travailler ensemble à cerner le problème et à trouver des moyens d'intervention qui fonctionnent.

Les solutions au problème de l'intimidation n'ont pas besoin d'être punitives. Même s'il est important que le comportement de l'intimidateur entraîne pour lui des conséquences, le rôle de l'enseignant est de sensibiliser les intimidateurs et leurs pairs au problème de l'intimidation. Des mesures informatives et constructives contribueront au développement du leadership et du civisme chez les élèves de votre classe. Vous pourrez également profiter de l'occasion pour déterminer les forces de chacun des enfants et leur aptitude à résoudre les conflits de manière responsable. La très grande majorité des élèves souhaitent un milieu d'apprentissage paisible et sûr. Ces élèves sont ceux dont les attitudes, les connaissances et les comportements à l'égard de l'intimidation peuvent être le plus facilement modifiés. Si l'intimidation existe, c'est qu'il existe, chez les enfants, une culture qui l'appuie. L'inverse est également vrai : sans une culture qui l'appuie, l'intimidation diminue.

Leçon 1 : La Danse des brutes

Lancez la discussion sur l'intimidation en présentant le film d'animation de l'Office national du film *La Danse des brutes*. Ce film d'une durée de dix minutes fait partie de la série *AnimaPaix* qui traite des techniques de résolution des conflits. La série, qui a été produite en association avec l'UNICEF et Justice Canada, a remporté 21 prix nationaux et internationaux. Un guide à l'intention du personnel enseignant accompagne le film.

Film d'animation sans parole à la trame sonore originale, *La Danse des brutes* permet aux enfants d'explorer la question par eux-mêmes. Il les amène à réfléchir aux expériences vécues par l'intimidateur et aux conséquences de son comportement sur les autres. Repassez le film et arrêtez-le à des moments cruciaux pour discuter du rôle tenu par chacun des acteurs et de ce qu'ils auraient pu faire différemment. L'affiche reproduit les dessins du film et facilite la discussion à partir des thèmes et des acteurs.

Leçon 2 : Causerie sur l'affiche

Remettez l'affiche *Finie l'intimidation* aux élèves. (Voir *Ressources imprimées* à la page 4.)

Presque tous les enfants ont déjà été victimes d'intimidation. Ils sont très sensibilisés à cette question et sont capables de parler de ses répercussions. Utilisez l'affiche pour amorcer la discussion : passez en revue l'information qu'elle contient, donnez la signification des mots les plus compliqués (p. ex. intervenant), précisez ce qu'est l'intimidation et examinez le rôle joué par chacun des acteurs. Posez des questions pour savoir ce que les élèves comprennent de l'intimidation, comme « Qu'est-ce que l'intimidation? » Vos questions doivent les amener à en comprendre les formes les plus subtiles, comme les rumeurs malveillantes et l'exclusion.

Discutez des acteurs représentés sur l'affiche. Qu'est-ce qu'un intimidateur? Quel résultat veut-il obtenir par son comportement? Qui veut-il impressionner?

Comment les garçons font-ils de l'intimidation? Et les filles? Accordez une attention particulière aux observateurs.

Quel rôle jouent-ils? Les observateurs regardent la scène et de ce simple fait, ils participent à un acte d'intimidation. En réalité, les observateurs appuient l'intimidateur, sans s'en rendre compte car en fin de compte, ce dont ce dernier a besoin, c'est d'un public. Expliquez aux élèves qu'observer une scène d'intimidation sans intervenir renforce le comportement de l'intimidateur.

Questionnez les enfants sur les motivations de l'intimidateur (p. ex. paraître puissant) et sur les conséquences que ces comportements peuvent avoir pour lui à long terme : il pourrait être puni, perdre ses amis ou finir par inspirer de la peur aux gens. Les intimidateurs ne sont pas aimés.

Demandez aux enfants d'énumérer les conséquences pour les victimes : idées dépressives, isolement, peur constante, incapacité à se concentrer, sentiment d'être inutile.

Maintenant, à partir de la section Action de l'affiche, discutez des façons de réagir à l'intimidation. Expliquez quels sont les rôles des adultes en matière de prévention et la nécessité pour les enfants de signaler les incidents.

Discutez du rôle de l'intervenant, quelqu'un qui agit de façon à faire cesser l'intimidation. Ce peut être un parent ou un autre enfant. L'important est d'intervenir d'une manière prosociale; il ne s'agit pas simplement de s'opposer à l'intimidateur, mais de faire preuve de leadership et de prendre des mesures constructives pour résoudre les conflits.

Parlez des ressources mises à la disposition des enfants qui éprouvent des difficultés. Le numéro de téléphone et l'adresse Internet de Jeunesse, J'écoute figurent sur l'affiche. Cet organisme offre d'excellentes ressources aux enfants qui ont besoin d'échanger avec d'autres au sujet de leurs problèmes. Ils peuvent le faire en participant à un groupe de discussion avec modérateur ou en consultant un conseiller.

Leçon 3 : Causerie sur l'intimidation

Il est important de faire prendre conscience aux enfants de ce qu'ils ressentent vraiment envers l'intimidation. Pour certains, ce peut être une forme de « spectacle » ou une source de sensations fortes dans la cour de récréation. Il faut les confronter à la réalité, qui est que d'autres enfants se font blesser. Il faut les amener à considérer les choses du point de vue de la victime.

Fixez des règles de base pour la discussion : dites bien aux élèves que vous ne leur demandez pas de blâmer qui que ce soit; personne ne doit donc être nommé. Posez ensuite quelques questions au sujet de l'intimidation à l'école. Qui a vu des scènes d'intimidation? Comment savaient-ils que c'était de l'intimidation? De quel type d'intimidation s'agissait-il? Y avait-il des observateurs? Que faisaient ces derniers? Aidaient-ils l'intimidateur ou la victime? Comment les observateurs peuvent-ils faire cesser l'intimidation?

Aidez vos élèves à trouver des stratégies pour faire face aux intimidateurs. Cherchez à obtenir des interventions à caractère prosocial, des stratégies sûres et efficaces. ATTENTION : beaucoup d'enfants proposeront comme solution « d'intimider l'intimidateur ». Encouragez-les à

L'intervention est efficace : la recherche démontre que lorsque les enfants interviennent, les comportements d'intimidation cessent en moins de dix secondes une fois sur deux.

chercher d'autres manières d'intervenir, des moyens prosociaux. Demandez aux enfants ce qui pourrait arriver si la victime essayait d'intimider l'intimidateur.

Les élèves d'un groupe peuvent décider qu'après avoir seulement jeté un coup d'œil aux incidents d'intimidation, ils se détourneront et ignoreront l'intimidateur. Ces enfants pourraient aider l'élève victimisé à se sortir de la situation en l'invitant à jouer avec eux. Ils pourraient aller chercher un adulte. Un groupe d'amis pourrait soutenir la victime et l'aider, en distrayant l'attention de l'intimidateur de sa victime.

Encouragez les enfants à prendre position contre l'intimidation et à demander à un adulte d'intervenir lorsqu'ils sont témoins d'actes d'intimidation.

Expliquez clairement le rôle des adultes dans l'intervention auprès des intimidateurs, mais fiez-vous également aux enfants pour proposer leurs propres solutions. La réalité est qu'ils ne font habituellement pas appel aux adultes. Cependant, si vous les y encouragez, ils vont probablement proposer des solutions de médiation par les pairs qui sont à la fois responsables, sûres et susceptibles d'être appliquées.

Parlez-leur de l'intervention. Ils peuvent avoir peur à l'idée d'intervenir, et c'est normal. Insistez bien sur le fait qu'ils ne doivent en aucun cas se mettre en danger. Comment peuvent-ils intervenir sans devenir eux-mêmes des victimes? Que peuvent-ils faire s'ils sentent que ce n'est pas sans danger pour eux d'intervenir? Il faut aborder la question du « secret » associé à l'intimidation – les menaces que les intimidateurs font pour décourager les autres de parler – et la nécessité de rompre la loi du silence.

Activité

Divisez la classe en petits groupes et demandez à chacun d'imaginer une situation entre un intimidateur et une victime. Les scénarios peuvent s'inspirer de cas vécus. Dans chacune des situations imaginées, demandez aux élèves de proposer différentes façons d'intervenir. Chaque groupe peut faire un compte rendu à la classe sur les moyens qu'il a trouvés pour résoudre le problème ou présenter, sous forme de sketches ou de jeux de rôle improvisés, les réponses proposées au comportement d'intimidation. Demandez à la classe de voter sur les interventions qui semblent fonctionner le mieux.

Leçon 4 : L'intimidation sous surveillance

Une fois que vous avez déterminé que l'intimidation est un problème, travaillez avec votre classe à recueillir plus d'information sur le sujet. Profitez de l'occasion pour réfléchir à certaines questions systémiques ayant trait à l'intimidation. Par exemple, l'école a-t-elle une politique sur l'intimidation? Cette politique est-elle uniformément appliquée dans votre classe et dans la cour de récréation?

Boîte de signalement d'incidents

Préparez une boîte dans laquelle pourront être déposés les rapports des élèves sur les incidents d'intimidation. Cependant, n'oubliez pas que si vous dotez votre classe d'une telle boîte, vous devrez réagir aux rapports faits sur les incidents.

Sondage

Divisez les élèves en groupes et faites élaborer à chacun les questions d'un sondage sur l'intimidation. Quelques questions suffiront. Vous pourriez peut-être limiter à l'avance le nombre de questions requis. Les groupes devront élaborer un questionnaire, le faire passer aux élèves de la classe et même à d'autres élèves de l'école, puis compiler les

chiffres et les renseignements obtenus. Demandez à chaque groupe de présenter son rapport. Discutez des rapports avec l'ensemble de la classe. Utilisez les données pour faire acquérir certaines habiletés en mathématiques. Essayez de donner vie aux statistiques, comme en demandant à un groupe de dix élèves de faire une démonstration — par exemple, trois élèves sur dix sortent du rang pour représenter que 30 pour cent des élèves ont été victimes d'intimidation.

Carte des comportements d'intimidation

Demandez à des groupes d'élèves de préparer une carte de l'école et de la cour de récréation, puis marquez les incidents d'intimidation sur cette carte. Une fois la carte terminée, parlez des secteurs où ces incidents sont plus susceptibles de se produire et des endroits où il vaut mieux aller seulement avec des amis.

Suivi

- De temps en temps après un congé, demandez aux élèves s'ils ont été témoins de cas d'intimidation. Si oui, dites-leur bien que vous faites preuve de vigilance face à ce problème et que vous vous préoccupez de la situation.
- Demandez aux enfants d'utiliser une stratégie différente la prochaine fois qu'il se produira un cas d'intimidation, puis demandez-leur d'informer la classe du succès ou de l'échec de leur tentative.
- Les professeurs doivent trouver des occasions de parler du pouvoir, du contrôle, de l'agression, de l'inclusion et de l'exclusion tout au long de l'année. Des discussions de suivi peuvent attirer l'attention des enfants sur des façons de favoriser l'inclusion et la sécurité dans la classe et dans l'école.
- Les résultats du travail accompli avec les enfants vous amèneront peut-être à conclure qu'il faut aborder la question de l'intimidation avec les autres professeurs et la direction de l'école, et peut-être même inclure les parents dans cette démarche. Quoi qu'il en soit, si le problème est sérieux, vous devrez faire appel à des ressources spécialisées. Vous pouvez commencer par celles qui figurent dans le présent guide mais vous pouvez aussi chercher à obtenir de l'aide de votre école, de la commission scolaire et de l'agent de police communautaire.

Bâtir une stratégie anti-intimidation

Que doivent faire les professeurs pour s'attaquer aux problèmes de l'intimidation? Voici quelques mesures qui vous aideront à les contrer dans votre école :

À court terme

Même si vous n'avez pas été témoin d'un cas d'intimidation, vous pouvez toujours faire quelque chose. Soutenez la victime. Les élèves inventent rarement des situations d'intimidation. Demandez aux jeunes ce qu'ils ressentent. Parlez-leur de ce qu'ils peuvent faire différemment pour changer la situation. Rappelez-vous que dans bien des cas, les victimes ne peuvent pas faire grand-chose pour se sortir elles-mêmes de la situation — l'intimidateur dispose d'un tel pouvoir. Dites-leur que le comportement de ce dernier est injustifiable et inacceptable.

- Parlez aux parents de la victime. Manifestez-leur votre préoccupation et votre détermination à prendre les mesures qui s'imposent.
- Identifiez l'intimidateur.

- Identifiez le groupe de pairs qui appuient l'intimidateur et discutez avec eux de leur rôle dans l'intimidation.
- Amenez l'enfant qui en intimide d'autres au bureau de la direction.
- À l'aide de la section « L'intimidation sous surveillance », déterminez si votre école est aux prises avec un problème d'intimidation.

Posez les questions suivantes :

- L'école a-t-elle une politique sur l'intimidation?
- Si oui, est-elle appliquée?
- L'école contrôle-t-elle efficacement l'intimidation partout sur son territoire?
- L'école établit-elle un rapport sur chacun des incidents et en assure-t-elle le suivi?
- Des services de soutien et de counselling sont-ils fournis aux participants des incidents d'intimidation (intimidateurs, victimes et observateurs)?
- L'école travaille-t-elle en collaboration avec les parents à contrer l'intimidation?

Si la réponse à une de ces questions est « NON », votre école a encore du travail à faire relativement au problème de l'intimidation. Voir la liste des ressources à la fin du présent guide.

À long terme

- Réunissez les intimidateurs et les observateurs pour discuter de leurs responsabilités, du problème et de ses conséquences.
- Travaillez avec les administrateurs, les autres professeurs, les surveillants adultes dans la cour de récréation, les parents et les représentants du voisinage à l'élaboration de lignes directrices relatives aux comportements d'intimidation, aux solutions à apporter aux problèmes qui en résultent et aux conséquences potentielles de la poursuite de ces comportements.
- Élaborez des procédures d'école pour guider les professeurs dans les mesures qu'ils prennent face à l'intimidation.
- Mettez en place un programme favorisant les comportements prosociaux et la résolution des conflits dans l'école.
- Assurez-vous auprès des victimes que les problèmes signalés ne persistent pas.
- Influencez le groupe de pairs. Utilisez la section « Causerie sur l'intimidation » du présent guide pour discuter de l'intimidation avec les élèves de la classe.
- Les professeurs doivent réfléchir à leur propre comportement. Font-il quelque chose qui sert de modèle aux comportements d'intimidation des enfants?
- Surveillez et écoutez afin d'être au courant de tous les cas d'intimidation, même les plus bénins, et intervenez à chaque occasion.

Les recherches démontrent que les professeurs interviennent dans seulement 18 pour cent des incidents d'intimidation qui se produisent dans la classe.

Ressources imprimées

Les affiches *Finie l'intimidation* sont gratuites. Communiquez avec le Conseil canadien de la sécurité : télécopieur (613) 739-1566 ; téléphone (613) 739-1535, poste 228 ; courriel csc@safety-council.org

Gervais, Jean, *Au Secours*, Collection Dominique, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1994.

Olweus, Dan, *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités : les faits, les solutions*, Collection Pédagogies recherche, E S F éditeur, 1999.

Gervais, Jean, *Des Histoires pour mieux se comprendre*, Guide pédagogique d'activité pour les livres de la Collection Dominique, Centre Franco-Ontarien des Ressources Pédagogiques, Ottawa, Ontario, 1998.

Note : le livre *Au Secours* et le guide pédagogique peuvent être commandés sur le Web : www.cfrop.on.ca

Ressources Internet

<http://www.crime-prevention.org/francais/publications/index.html#Enfants>

Site du gouvernement du Canada où l'on peut trouver des documents sur l'intimidation et la victimisation chez les enfants.

<http://jeunesse.sympatico.ca>

Site où les enfants peuvent s'informer sur l'intimidation et participer à un groupe de discussion avec modérateur sur un vaste éventail de sujets.

<http://www.choix.org>

Initiative de la Stratégie nationale sur la jeunesse de la GRC par et pour les enfants. Le site inclut une section pour les parents et les professeurs.

<http://www.unicef.ca>

Pour des ressources additionnelles sur la résolution des conflits, visiter l'École planétaire d'UNICEF Canada.

Vidéos de l'ONF

Film d'animation : *La Danse des brutes*, de la série *AnimaPaix* sur la résolution des conflits, illustre une situation de persécution dans laquelle tous sont aussi impuissants à faire taire la musique qu'à empêcher les brutes de tyranniser leur proie. Le film incite les spectateurs à réfléchir aux moyens de lutter contre le phénomène de l'agression entre pairs. (10 minutes)

Pour acheter les vidéos de l'ONF, composer le 1-800-267-7710 ou visiter le site Web de l'organisme : www.onf.ca.

Remerciements

Le Conseil canadien de la sécurité remercie les personnes suivantes pour leurs conseils éclairés lors de l'élaboration de ce guide à l'intention des enseignants :

Wendy Craig, Ph.D., département de psychologie, Université Queen's

Jean Gervais, Ph.D., département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec à Hull

Debra J. Pepler, Ph.D, LaMarsh Centre for Research on Violence and Conflict Resolution, Université York

Le guide a été rédigé par Rob McBride, Just So Productions, pour le Conseil canadien de la sécurité. Il est basé sur une étude des chercheuses Craig et Pepler, *Making a Difference in Bullying*.

Ce qui se passe dans la classe peut contribuer à un problème d'intimidation. De fait, les recherches démontrent que bien qu'il se produise environ deux cas d'intimidation à l'heure dans une classe, les professeurs ne sont pas au courant de la plupart d'entre eux. Le milieu d'apprentissage créé par l'enseignant doit favoriser le respect entre et envers les apprenants et être assorti de règles de base visant à limiter les humiliations et le harcèlement.

© 2001, Conseil canadien de la sécurité



Conseil canadien de la sécurité

www.safety-council.org



www.onf.ca/animapaix



National Strategy
on Community Safety
and Crime Prevention
Stratégie nationale
sur la sécurité communautaire
et la prévention du crime

www.crime-prevention.org

Canada